



RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

du Jeudi 21 juillet 2022

AFFICHAGE

PRÉSENTS : MM. Alexandre HUVET, Rémi PASCREAU, François PETIT, Jean-Yves BILLON, Thomas GISBERT, Philippe GUERIN, Jean-Luc MENUET (à partir du point « Économie »), Didier BUTON et Michel WOLOCH

Mme Roselyne DURAND-FLAIRE

EXCUSÉS :

ABSENT : MM. Yoann GRALL, Claude DELAFOSSE, Thierry RICARDEAU, Richard SIGWALT

DÉCISIONS

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Guichet Unique de l'Habitat - Attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention d'OPAH signée le 15 avril 2021,
- Vu la PTRE adoptée par délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020,
- Vu les règlements d'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 18 mai 2017,

1° DECIDE de l'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

OPAH						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
BARBEREAU Michel	[REDACTED]	Création unité de vie au RDC	54 805 €	3 000 €	24 047 €	44 %
NKUNKU LUSALA Vuanda	[REDACTED]	Menuiseries + Isolation plancher + Isolation combles	28 622 €	1 000 €	13 636 €	48 %
GAUTRET Jacques	[REDACTED]	Pompe à chaleur + Couverture + Isolation combles + Porte d'entrée	43 045 €	1 000 €	14 750 €	34 %
KUZBYT Françoise	[REDACTED]	Pompe à chaleur air/air + Chauffe-eau thermodynamique + VMC + Isolation des combles	18 016 €	1 500 €	12 946 €	72 %
GUILBAUD Daniel	[REDACTED]	Adaptation salle de bains	9 728 €	1 000 €	6 450 €	66 %
TOTAL			154 216 €	7 500 €	71 829 €	47 %

PTRE						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
JOLIVET Henri	[REDACTED]	Isolation des murs par l'extérieur	16 714 €	830 €	6 464 €	39 %
FOEILLET Didier	[REDACTED]	Isolation des murs	32 000 €	200 €	8 720 €	27 %

NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
MENUET Alain	[REDACTED]	Pompe à chaleur et plancher chauffant	12 237 €	415 €	3 622 €	30 %
CHANU Bruno	[REDACTED]	Pompe à chaleur	17 144 €	510 €	6 010 €	35 %
POTIER Jacqueline	[REDACTED]	Chaudière gaz	12 676 €	200 €	1 400 €	11 %
NAULLEAU Annie	[REDACTED]	Chaudière gaz THPE	8 469 €	200 €	1 400 €	17 %
THOMAS Marie Christine	[REDACTED]	Pompe à chaleur	15 614 €	200 €	4 200 €	27 %
LOIZEAU Henri et Marie Josephe	[REDACTED]	Chaudière à granulés	22 028 €	200 €	11 200 €	51 %
CAILLEAU Olivier	[REDACTED]	Pompe à chaleur	13 431 €	215 €	8 215 €	61 %
JARNY Bruno et Sabrina	[REDACTED]	Isolation murs et combles + Menuiseries + Pompe à chaleur + VMC hygo B	41 977 €	2 000 €	11 200 €	27 %
DOUTEAU Monique	[REDACTED]	Isolation combles	2 527 €	200 €	739 €	29 %
DAVIOT Marie Luce	[REDACTED]	Pompe à chaleur air/air + Chauffe-eau + Radiateurs	9 920 €	200 €	200 €	2 %
ROUSSEAU Victor et Nicole	[REDACTED]	Pompe à chaleur	9 936 €	200 €	3 496 €	35 %
GUYOT Claire	[REDACTED]	Poêle à bois	5 724 €	200 €	2 700 €	47 %
GUILLAUD Louise	[REDACTED]	Isolation des combles	4 309 €	200 €	1 078 €	25 %
THEBAUD Jean Claude	[REDACTED]	Pompe à chaleur	10 581 €	200 €	8 200 €	77 %
CLAUTOUR Jean-Pierre et Viviane	[REDACTED]	Pompe à chaleur + Menuiseries	35 290 €	200 €	6 400 €	18 %
AREND Isabelle	[REDACTED]	Pompe à chaleur	13 200 €	200 €	6 700 €	51 %
DUPE Daniel	[REDACTED]	Pompe à chaleur	12 824 €	200 €	9 200 €	72 %
DELESSARD Lionnel	[REDACTED]	Poêle à granulés	6 060 €	200 €	1 700 €	28 %

NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
GRONDIN Joël et Brigitte	[REDACTED]	Poêle à granulés	8 704 €	530 €	2 171 €	25 %
ROSSI Bernard	[REDACTED]	Pompe à chaleur	12 722 €	200 €	8 200 €	64 %
TOTAL			324 086 €	7 700 €	113 215 €	35 %

2° AUTORISE Monsieur le Président, ou à défaut Monsieur le Vice-président en charge de l'Habitat, à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires relatifs à l'attribution des subventions OPAH et PTRE.

ACTIVITES ECONOMIQUES

Aide aux activités de la filière avicole - Attribution d'une avance remboursable à l'EARL DES CHAMPS PALMÉS à CHATEAUNEUF

Le Bureau Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Vu les articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne et leur application aux aides de minimis,
- Vu les articles L. 1511-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional des Pays de la Loire du 6 mai 2022 approuvant la convention avec Challans Gois Communauté lui permettant l'application du présent dispositif,
- Vu la délibération du 21 avril 2022 du Conseil communautaire décidant, de la mise en place du dispositif de soutien à la filière avicole impactée par la crise Influenza aviaire 2022 ainsi que d'une délégation au profit du Bureau Communautaire pour l'octroi des aides,
- Vu le règlement d'intervention des aides aux activités de la filière avicole adopté par cette même délibération du 21 avril 2022,
- Considérant la demande du 8 juillet 2022 de l'EARL DES CHAMPS PALMÉS,
- Considérant l'avis favorable de la Commission Economie du 12 juillet 2022,

1° DECIDE d'attribuer à l'EARL DES CHAMPS PALMÉS, une avance de 38 000 €, sans intérêts, remboursable dans un délai maximum de 24 mois à compter du versement ;

2° AUTORISE Monsieur le Président ou à défaut, Monsieur le Vice-président chargé des affaires économiques, à signer valablement au nom de la Communauté de Communes, la convention pour l'attribution de cette aide.

Fait à CHALLANS, le 25 juillet 2022



Le Président,


Alexandre HUVET